

**ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023**

***Éducation Physique et Sportive***

Les élèves feront les trajets seuls entre :

- leur domicile et les installations sportives (stade, piscine, salle des sports),
- le lycée et les dites installations selon les horaires de leur classe et les trajets indiqués par les enseignants.

Je, soussigné(e) Madame/Monsieur

Responsable légal de (nom et prénom de l'élève)

Classe :

Déclare avoir pris connaissance de ces conditions et les accepter

A :

Le :

Signature du responsable légal